

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Sefne-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

AVIS

Nous prions ceux de nos lecteurs dont l'abonnement est expiré, de bien vouloir nous en faire parvenir le montant en un mandat-poste.

Les abonnements étant renouvelés d'office, à moins d'avis contraire, nous serons présenter par la poste, les quittances d'abonnements restant à recouvrer, en ajoutant 25 cent. à leur montant, pour frais de recouvrement.

ÉCHOS DE LA SEMAINE

22-Avril — Le premier acte de la guerre Hispano-Américaine est, marqué par la capture du bâtiment espagnol le *Buenaventura*, venant de Têxas avec une cargaison de bois.

— Un incendie heureusement vite conjuré, éclate aux abattoirs de la Villette. Les dégâts qui auraient pu être très considérables atteignent néanmoins la somme de 50.000 francs.

— Le président Mac-Kinley, lance la proclamation du blocus sur le littoral septentrional de Cuba.

23 Avril — Arrivée dans les eaux cubaines de la flotte américaine qui prend position en vue du blocus.

— La flotte espagnole capture le navire américain *Shenandoah*, allant à Liverpool avec un chargement de 100.000

boisseaux de blé, représentant une somme de 750.000 francs.

24 Avril — M. Barlhon, ministre de l'Intérieur député de la circonscription d'Oloron, prononce en cette ville un important discours politique au cours d'une réunion publique, organisée par le Comité républicain local.

— Un incendie important survenu dans une usine de force motrice du quai Jemmapes, à Paris, détruit l'immeuble de l'usine et l'outillage de dix ateliers occupant une cinquantaine d'ouvriers. Les pertes sont évaluées à une centaine de mille francs.

25 Avril — Essai de mobilisation des forces maritimes de Brest, sous la direction du contre-amiral de Beausset-Roquefort.

— Déclaration officielle par le gouvernement des Etats-Unis, de l'état de guerre avec l'Espagne et lecture au congrès de Washington, du message du Président Mac-kinley.

— La reine d'Angleterre assiste, à Nice à la revue des troupes de la garnison, passée sur la promenade des anglais par le général Gehbart.

26 Avril. — Revue des troupes de la garnison de Paris, sur le champ de courses de Vincennes. Cette revue est précédée d'un exercice de combat auquel assiste le Président de la République.

— Mariage civil, à Nice, du prince

Christian de Danemark avec la duchesse Alexandrine de Mecklembourg.

27 Avril. — La reine Wilhelmine des Pays-Bas et sa mère quittent la France pour se rendre en Italie, où elles doivent passer quelques jours. Les deux souveraines manifestent leur satisfaction, et au moment de leur départ, expriment l'espoir de revenir à Cannes l'année prochaine.

28 Avril. — Le général Zurlinden gouverneur militaire de Paris, passe en revue, sur le plateau de Satory, une partie des troupes placées sous son commandement.

— Une brillante réception est organisée à la Chambre du commerce du Havre en l'honneur du lieutenant Unsworth et du vaillant équipage du canot de sauvetage du transatlantique *la Champagne*. Le lieutenant Unsworth est nommé à cette occasion, chevalier de la légion d'honneur.

— Les croiseurs américains *New-York* et *Cincinatti* bombardent à Cuba, les forts de Matanzas.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Nous avons la satisfaction d'apprendre que M. Arnaud, ancien juge de paix de Dammartin, nommé récemment officier d'Académie, vient d'être appelé de Corbeil, à la Justice de Paix de Troyes.

Nous félicitons l'honorable magistrat de la double faveur dont il vient d'être l'objet, et qu'il mérite, du reste, à plus d'un titre.

MONTAGNY

Verbeke Henri, 50 ans, sujet belge en fuite, posait tranquillement des collets, dans les bois de Montagny, territoire de Baron, le 14 mars dernier, lorsqu'il fut surpris par le garde Ridel.

Il est condamné, par défaut, à quinze jours de prison et 50 francs d'amende.

MOUSSY-LE-VIEUX

M. Mirville, le sympathique instituteur de la commune de Moussy-le-Vieux ayant fait valoir ses droits à la retraite, vient d'être remplacé par M. Grandbastien instituteur-adjoint à Annet-sur-Marne.

SAINT-SOUPPLETS

Un sujet belge, Henri Wolf, qui avait passé la nuit à l'asile de cette commune, a été arrêté pour vagabondage, au moment où il venait de sonner à la grille du docteur Petit pour obtenir un secours.

La mendicité étant interdite, Wolf a été condamné par le tribunal correctionnel de Meaux à 8 jours de prison.

FRESNES

Un Belge, Debuyscher Victor, roulet de coups, dans une rue de Fresnes dimanche dernier, un manouvrier du pays, nommé Benoist. Il l'avait fait tomber et le frappait violemment sur la tête à coups de sabot.

C'était, disait-il, pour se venger de Benoist qui l'aurait traité de fainéant et de sale Belge.

Le manouvrier a dû être reconduit chez lui par deux camarades; il est très grièvement blessé.

La gendarmerie s'est emparée de la personne de l'agresseur, de peur qu'il ne lui prit fantaisie de regagner la Belgique et qu'il ne comparût pas en correctionnelle, tribunal devant lequel il a dû être appelé depuis sans doute.

(Écho de la Brie.)

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Les dames C... et F..., ménagères, ont été après une discussion assez vive, brutalement frappées par un jeune apprenti serrurier demeurant comme elles à Nanteuil.

Plainte a été portée contre ce jeune homme véritablement trop vif.

BARON

M^{me} veuve Vérin, décédée le 29 décembre 1896, avait laissé par testament, à la Compagnie de sapeurs-pompiers de Baron, la somme de 23 fr. qui vient de lui être remise.

SAINT-LEU-D'ESSERENT

En la séance du Congrès des Sociétés savantes de mercredi 13 avril, M. le chanoine Eug. Müller, a raconté comment il avait découvert, dans un coin de son presbytère de Saint-Leu-d'Esserent, les comptes d'une confrérie de charité, et de l'hôpital qui lui succédèrent, depuis le 20 décembre 1665 jusqu'à la Révolution.

A l'occasion de ce congrès tenu à la Sorbonne, notre très distingué collaborateur et confrère du Comité archéologique de Senlis et de la Société littéraire de la Brie, a été nommé officier d'Académie. Nous lui en adressons nos vives félicitations.

Médailles d'honneur aux cantonniers

Le *Journal officiel* publie le décret présidentiel par lequel des médailles d'honneur en argent pourront être décernées par le ministre de l'intérieur aux cantonniers des services de voirie départementale et communale et comptant au moins trente années de services.

La durée des services exigée pour l'obtention de cette médaille pourra être réduite en faveur des agents qui se seront distingués d'une manière exceptionnelle.

Conseils municipaux

La deuxième session ordinaire des conseils municipaux s'ouvrira, dans le département, à partir du dimanche 4^{or} mai prochain.

Cette session pendant laquelle, les

comptes et budgets seront arrêtés, pourra durer 6 semaines.

ECHOS ÉLECTORAUX

Les colonnes de tous nos journaux régionaux sont envahies par les comptes-rendus des nombreuses réunions politiques qui se tiennent jusque dans les moindres bourgades, et chacun de ces organes vante à qui mieux mieux les succès écrasants de son candidat favori.

L'*Étoile de la Brie*, qui est le porte-parole de M. le docteur Demars, n'échappe pas, bien loin de là, à cette petite faiblesse, bien excusable, du reste, et c'est avec une verve intarissable et une satisfaction sans mélange que la feuille de Lagny raconte les pérégrinations triomphales du candidat humanitaire à travers la région Dammartinoise.

A Mitry-Mory, salle comble; à Monthyon, chaud accueil; à Montgé, grande affluence de carriers qui applaudissent chaudement le maire de Saint-Thibault; à Othis-Beaumarchais, très chaleureux accueil au programme du candidat; à Moussy-le-Vieux les électeurs lui font une réception très courtoise; à Moussy-le-Neuf, ceux-ci approuvent vigoureusement les réformes qu'il préconise; à Saint-Mard, les électeurs venus en grand nombre, terminent la séance en votant par acclamation un ordre du jour..... flétrissant la campagne en faveur du traître Dreyfus. A Dammartin, même succès, dont nous avons donné un avant-goût, mais il n'y a pas eu d'ordre du jour de confiance et le vaillant candidat-médecin qui ne s'effraie pas pour si peu, profite de la circonstance pour tomber à bras raccourci sur le dos des docteurs Beuve, ses confrères,



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice

19753

CB

11020

SHAS



0 00000 110204

qui lui ont posé à cette séance quelques questions qu'il qualifie d'indiscrètes.

A Juilly, tout a été pour le mieux, à ce que nous apprend l'*Étoile* qui s'explique en ces termes :

« Beaucoup d'électeurs assistèrent à la réunion à laquelle se trouvait M. Derveley, de même que l'état-major de M. Gaston Menier, de plus en plus invisible. Un échange d'observations courtoises qui a eu lieu entre le docteur Studer et M. Demars à propos des principes économiques du citoyen Gaston Menier, provoque la demande et la formelle promesse de la publication du programme du candidat du comité progressiste.

Inutile d'ajouter que l'envoi n'est pas fait encore.

Au sujet de l'impôt sur le revenu M. Derveley conteste au docteur Demars, un détail de progression de l'impôt qu'il doit finalement reconnaître exact après explication du maire de Saint-Thibault, très documenté. M. Derveley approuve au point de vue des réformes d'assistance médicale le programme de M. Demars à la compétence de qui il se plaît à rendre hommage.

Excellent et fort courtoise réunion, ce qui s'explique les docteurs Beuve n'y étant pas ».

Mais comme à Juilly, il y a dans ce bon public des électeurs qui ne se contentent pas de théories vagues et de phrases ronflantes souvent vides de sens, il s'en est trouvé qui ont tenu à être plus amplement renseignés sur les opinions de M. le docteur Demars et l'un d'eux a même jugé à propos, pour l'édification de ses compatriotes, d'adresser à l'un de nos confrères l'intéressant compte-rendu qu'on va lire.

Dans la soirée de samedi, nous avons eu deux réunions électorales, celle de M. Demars et celle de M. Derveley.

Une trentaine d'électeurs s'étaient déplacés pour entendre le pâle programme de M. Demars, programme sans aucune portée. Ce candidat ne sait pas bien lui-même ce qu'il veut. Aussi l'accueil a-t-il été plus que froid. Interpellé au sujet de l'impôt, M. Demars n'a pu nous faire comprendre quel était son système. Il a pourtant préconisé l'augmentation sur les droits de l'alcool, augmentation qui, selon lui, produirait un double résultat. 1° Diminution de l'alcoolisme par la diminution de la consommation, 2° Suppression des cotés mobilières et personnelles et de l'impôt sur les portes et fenêtres.

Le malheureux docteur ne s'est même pas aperçu que ces deux résultats étaient contradictoires.

Si, en effet, la surtaxe de l'alcool venait à en diminuer la consommation au point où veut en venir notre docteur, que deviendraient les revenus sur lesquels il compte pour fonder toutes les œuvres dont il nous leurre ?

Si, d'autre part, la consommation ne change pas sensiblement, le consommateur paiera l'alcool et ses dérivés deux ou trois fois plus cher et perdra de ce côté les dégrevements qu'on lui fait entrevoir de l'autre.

C'est là un exemple typique du peu de précision des idées de M. Demars.

Un électeur lui demande ensuite de s'expliquer sur la séparation des Églises et l'État. Là encore, aucune idée nette, arrêtée. Dans le courant de la discussion, M. Demars laisse échapper cet aveu précieux : que la séparation ne peut être complète, parce que le clergé deviendrait un potentiel redoutable et dangereux, ce en quoi il n'a peut-être pas tort diront certains. Mais qu'en pense la *Croix de Seine-et-Marne* qui soutient M. Demars de la façon que l'on sait ?

Enfin, interrogé sur la conduite qu'il tiendrait en cas de ballottage, il a formellement déclaré qu'il ne se désisterait jamais en faveur de M. G. Menier. Nous

lui avons fait observer que l'ensemble de son programme étant opposé à celui de M. Derveley, il n'était pas logique qu'il se désistât en faveur de ce dernier. Il a allégué la question de sympathie. Nous lui avons dit que la question de sympathie passait après les principes, et qu'au-dessus il y avait la France. Il a persisté dans sa manière de voir. Donc, le cas échéant, M. Demars se désisterait en faveur de M. Derveley : c'est un fait acquis. M. Derveley, présent par hasard à cette première réunion, n'a rien dit qui nous autorise à croire qu'il repondrait ce concours. Ainsi nous voilà prévenus : *La Croix de Seine-et-Marne* travaille pour M. Derveley ; il y a coalition de l'extrême droite et de l'extrême gauche contre le candidat de la République honnête !

Une centaine de personnes sont venues entendre M. Derveley. Sur ce nombre, nous en connaissons une bonne trentaine du parti de M. G. Menier. Si on y ajoute une dizaine de jeunes gens mineurs et cinq ou six électeurs venus de Nantouillet, il reste à l'avoir de M. Derveley une bonne cinquantaine de voix. C'est tout ce qu'il peut espérer chez nous, sur 240 votants. Rendons-lui cette justice : le député sortant s'entend comme pas un à faire le boniment ; mais nous regrettons qu'il ait jugé bon de ne nous développer que les grandes lignes politiques de son programme, avec toujours le fameux impôt global, cet impôt merveilleux qui, d'après lui, doit suffire à tout. Aussi, des *quo tu us agricoles*, des salaires, des assurances ouvrières, des caisses de retraites, de toutes réformes pratiques, qui seules peuvent améliorer la situation des travailleurs, pas un traître mot ! Des phrases ronflantes et, ça et là, quelques tirades sentimentales voilà toute sa politique. Elle ne produit pas grand effet.

Toutefois, dès qu'il a quitté la salle, les électeurs de Nantouillet, dont nous avons parlé plus haut, se sont mis à hurler des chansons ineptes. Nous nous

sommes demandé, nous gens paisibles de Juilly, ce que venaient faire ces personnages au milieu de notre population honnête et bien élevée, et qui pouvait les avoir ainsi envoyés jeter leur note discordante dans notre réunion.

Ici, nous ignorons ces mœurs déplorable. Nous pouvons différer d'opinion au point de vue politique, mais nous savons rester toujours courtois et pleins d'estime les uns pour les autres.

Si au cours de ses tournées électorales, M. Gaston Menier ne fait pas retentir les échos des acclamations dont il est l'objet, et si, dans les réunions qu'il préside, il n'émalle pas ses discours de ces tirades sonores et redondantes que le gogo applaudit sans pouvoir en saisir la signification, il n'en demeure pas moins acquis que partout, l'artisan réellement intelligent et sérieux, de même que l'ouvrier véritablement soucieux de ses intérêts et de l'avenir des siens, ont fait promptement justice de ces candidatures d'avocats et de médecins qui de tous temps, ont été la plaie de nos parlements, et n'ont jamais donné à la nation que des réformes stériles et des lois incomplètes ou inapplicables, et c'est aussi pourquoi, pénétrés du désir de rompre avec les erreurs du passé, ils ont résolu d'appeler cette fois, à la direction de leurs affaires politiques, un homme qui par son travail et son intelligence a su assurer la prospérité de son important établissement, et réaliser un bien-être considérable en faveur de son nombreux personnel.

Les questions sociales qui sont depuis si longtemps à l'ordre du jour, ont besoin d'une prompt solution, et c'est surtout aux hommes d'initiative pratique qu'il appartient de les résoudre.

A qui les électeurs de notre région pourraient-ils mieux s'adresser qu'à M. Gaston Menier, qui ne cesse de donner des preuves de son intarissable générosité, et offre si gracieusement de faire profiter le Pays, des fruits de son expérience.

Nos lecteurs liront avec intérêt le programme que M. Gaston Menier adresse à ses électeurs.

Mes chers Concitoyens

Le Congrès républicain progressiste de la 4^{re} circonscription de Meaux m'a fait l'honneur de me désigner comme son candidat aux élections du 8 Mai prochain. Son programme est le mien.

Je remercie très vivement les fermes républicains, et les sincères démocrates qui le composent, de la confiance qu'ils viennent de me témoigner.

Leurs manifestations me touchent d'autant plus qu'elles évoquent un souvenir qui m'est cher, le souvenir de mon père qui fut un des 363, l'ami de Gambetta et le porte-drapeau de la République dans l'arrondissement de Meaux au 16 Mai.

J'ai été élevé à son école, Ecole du travail, du devoir et des principes républicains.

Mon origine, mon éducation et mon passé vous sont des gages de sincérité dans l'accomplissement du mandat que je sollicite de vos suffrages.

Electeurs.

Avec tous les républicains, partisans résolus de la marche progressive de nos institutions, mais adversaire non moins résolu du désordre et de la révolution, je veux défendre les libertés conquises et les réformes accomplies : Liberté de la presse, Liberté de réunion, Loi scolaire, Loi militaire, et poursuivre la conquête de nouvelles réformes.

Avec tous les républicains, j'estime qu'il faut opérer la Révision, non pas de la Constitution, mais des méthodes de travail de la Chambre, de façon à empêcher l'obstruction qui entrave l'œuvre parlementaire; je veux maintenir constamment les droits de l'État laïque; pour la décentralisation administrative, simplifier les formalités judiciaires et diminuer les frais de justice.

Avec tous les esprits sérieux et clairvoyants, j'estime qu'il faut une fois pour toutes déterminer si la réduction du service militaire à 2 ans, est compatible avec les nécessités de la Défense nationale et alors appliquer cette réforme. Avec eux je trouve nécessaire la constitution d'une armée Coloniale pour ménager le contingent de la Métropole, qui n'est pas habitué aux climats de nos colonies.

Au point de vue financier je veux avant tout des économies.

Comme mon père, adversaire de l'impôt global sur le revenu, dont l'application est injuste et vexatoire et qui frappe le salaire du travail sans le distinguer du revenu du capital, je réclamerai l'impôt sur la richesse acquise, sur le capital, avec l'exemption des petites cotes, qui dégrèvera le travailleur et le petit propriétaire foncier.

Au point de vue économique, nous devons persévérer dans la voie de la protection agricole et industrielle et poursuivre le développement des voies de communication : Chemins de fer, Routes, Canaux et l'abaissement des Tarifs de transport pour faciliter les échanges.

La Révision du cadastre, l'organisation du Crédit Agricole, le développement des Syndicats Agricoles, la création d'écoles professionnelles, la suppression des Octrois, ces barrières intérieures qui frappent les objets de première nécessité, sont également des questions qui s'imposent à l'attention de nos représentants.

Il appartient à la Chambre prochaine de les résoudre, comme il lui appartient d'étudier sérieusement toutes les Lois sociales qui peuvent améliorer le sort des travailleurs : Lois de Prévoyance, d'Assistance, des Retraites, de Mutualité.

Nul mieux que moi ne connaît les besoins des travailleurs. A Noisiel, j'ai créé, sans le secours de l'Etat, des Institutions sociales. Assistance Médicale, Primes d'ancienneté, Caisse d'Epargne, Maisons ouvrières pour améliorer le bien-être de nos travailleurs.

C'est au développement de ces œuvres de Prévoyance sociale que doivent tendre tous les efforts des démocrates.

Electeurs

Enfant du pays, j'ai été élevé au milieu de vous, mes intérêts sont liés au vôtres; agriculteur, industriel et commerçant, je suis familiarisé avec toutes les questions qui touchent aux diverses branches de la prospérité nationale.

Conseiller général de Lagny depuis 7 ans, j'ai fait aboutir toutes les questions d'intérêt cantonal importantes: chemin de fer, routes, ponts, et j'ai eu la satisfaction de voir que mes efforts étaient appréciés par mes concitoyens, qui m'ont renouvelé mon mandat en 1895, par 1.000 voix de majorité.

Ardent patriote, je me réjouis avec tous les bons français de l'alliance qui a consacré le relèvement de la Patrie Française, relèvement qu'il ne faut pas compromettre en diminuant, par des agitations criminelles, le prestige et l'autorité de l'armée nationale.

Républicain de la première heure, je resterai toute ma vie fidèle aux traditions de mon père, votre ancien député, et si vous voulez bien m'honorer de vos suffrages, je cher-

cherai toujours à développer le travail qui crée la richesse, et j'apporterai au triomphe des idées républicaines et à la défense de vos intérêts toute mon expérience des affaires et de mon dévouement absolu aux principes démocratiques.

Vive la République !

Gaston Menier

*Manufacturier à Noisiel
Maire de Bussy-saint-Martin,
Conseiller général de Lagny,
Candidat Républicain Progressiste*

Dialogue du jour

(Chronique de Dammartin et autres lieux circonvoisins.)

Ce n'est pas sans raison qu'on dit qu'en France, tout finit par des chansons.

L'Étoile de la Brie qui a fait mentir le dicton en inaugurant par cela la campagne électorale, a donné à un de nos concitoyens, digne émule de Béranger, l'idée de consacrer par quelques bons couplets sur un air connu, le souvenir du passage de M. le docteur Demars à Dammartin.

Ce dialogue se chante sur l'air de:
Mad'emoiselle, écoutez-moi donc!

Electeur, écoutez-moi donc :
J'voudrais bien siéger quatre ans à la Chambre;
Electeur, écoutez-moi donc :
Envoyez-moi vite au Palais-Bourbon !
— Non, Monsieur, je n'vous écout' pas ;
Vous êt's le troisièm' qui veut en êt'r' membre ;
Non, Monsieur, je n' vous écout' pas ;
C'est déjà pour moi trop d' deux candidats !

Electeur, écoutez-moi bien :
J'vous coup'rai gratis le bras ou la jambe ;
Electeur, écoutez-moi bien :
Je suis, j' vous l'assure, un bon obligé !
— Non, Monsieur, je n' vous écout' pas ;
Dieu merci, je suis encor très ingambe ;
Non, Monsieur, je n' vous écout' pas ;
J'ai pour travailler besoin d' mes deux bras !

Electeur, écoutez ceci :
Il faut dans vot'r' champ des tomb'reaux d' phosphates ;
Electeur, écoutez ceci :
J'entends qu'à bon compte il en soit farci !
— Non, Monsieur, je n' vous écout' pas ;
J'ai d'abord l' fumier d' mes bêt's à quat'r' pattes ;
Non, Monsieur, je n' vous écout' pas ;
L' autre engrais sans vous il viendra des tas !

Electeur, écoutez encor :
Je veux qu'les impôts ne frapp'nt que les riches ;

Electeur, écoutez encore :
 Que le percepteur leur prenne tout leur or !
 — Non, Monsieur, je n'vous écoutez pas :
 Ils n'font travailler, et j'achète des miches ;
 Non, Monsieur, je n'vous écoutez pas :
 Grâce à leur voiture j'ai souliers et bas !

Electeur, écoutez toujours :
 Il n'faut plus qu'voss fils fassent trois ans d'service ;
 Electeur, écoutez toujours :
 Ils n'marcheront qu'deux ans au son des tambours !
 — Non, Monsieur, je n'vous écoutez pas :
 Moi, j'veux une armée et pas un' mitraille ;
 Non, Monsieur, je n'vous écoutez pas :
 Comme j'ai eu et j'aurai, les fils s'ont soldats !

Electeur, écoutez ma voix,
 Et ne manquez pas de m'donner la vôtre ;
 Electeur, écoutez ma voix :
 C'est moi le meilleur candidat des trois !
 — Non, Monsieur, je n'vous écoutez pas :
 Puisque j'en ai l'droit, j'en choisis un autre ;
 Non, Monsieur, je n'vous écoutez pas :
 Vous perdez ici votre temps et vos pas !

Dammartin le, 22 Avril 1898.

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

Articles de Piété
 Pour Première Communion

PAROISSIENS, CATECHISÉS, MAÇONS.

Impression spéciale de Souvenirs
 Chromolithographie et Photographie

PRIME musicale gratuite
 Lecteurs de la
PIANISTES PETITE GAZETTE
 Découpez ce bon et envoyez-le, avec votre
 adresse, à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le
 Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis
 et franco, un joli morceau de musique pour
 piano.

Pour EVITER les MALADIES lisez le

JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraissant tous les DIMANCHES
 en 32 pages avec gravures
 Consultations gratuites. — 2ⁿ spéc. franco.
 ABONNEMENT par an France 6 fr.
 Union postale 8 fr.
 Paris 5, Boulevard Montmartre

Cartes cyclistes
 des Environs de Paris
 éditées par la Maison TARIDE
 5 0/0 remise au compt. sur les prix marqués

Chantier-Docks de la Gare de DAMMARTIN-JUILLY L. DESCHAMPS en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100^{kg}
 Grosse Gailleterie française 1/2 gras
 sans fumée 1^{re} qualité. 3.50
 Grosse Houille Charleroi, 1,2 gras
 sans fumée, 1^{re} qualité (tous gros
 morceaux sans aucune fine). 3.80
 Gailletin de même qualité 4 »
 Têtes de moineaux lavées, 1^{re} qualité. 3.70
 Boulets ovoïdes p^r chauffage économ. 3 »
 Anthracite anglais, 1^{re} qualité. 5.50
 Charbon de forge (noisettes). 2.80
 Coke de gaz n^o 0 . . . 1 hectolitre . 1.60
 Charbon industriel et Briquettes,
 depuis 2.21 fr. 50 les 1000 kilos en gare.

CADEAU-PRIME Tout achat de
 50 0 kil. au chan-
 tier donne droit à un joli dessous-de-plat à
 pied en métal, émaillé, vert-clair, décoratif
 et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, Caillou, Meulière,
 Gravier et Mignonnette pour jardins
 Briques blanches, rouges et réfractaires.
 Chaux vive et Chaux hydraulique.
 Ciments et Tuyaux en grès.
 Tuiles, Poteries, Chaperons de murs
 Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).
 Fers de tous les profils.
 Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb
 Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux
 Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.
 Pelles acier fondu, bout trempé. . . 1.40
 Bêches, Louchets, 1^{re} qual. garant. 4 »
 Fourches à cailloux, 9 dents 7.50
 Fourches et crocs à favier, 4 dents. . 2.75
 Fourches à bêcher, 4 dents. 3.80

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1. 0 2.5
 — — 3 dents 1.90 2 » 2.2
 Ratcaux, Poulies de puits, Boulons
 Scaux solides, tôle galvanisée 1.00
 Scaux d'écurie, — 3.20
 Arrosoirs, Lessiveuses.
 Tuyau r, Gueules-de-loup.

Bois de construction : Chêne et Sapin
 Planches brutes et rabotées. Moulures
 Planches de Lorraine, 2^e choix, h.p. 2.10

Vente en détail aux prix du gros
 Directeur-Gérant E. LEMARIÉ
 1 imp. E Lemarié à Dammartin